

*On nous accuse de manquer d'humanité, mais c'est tout le contraire, l'immense majorité des soignants,*

*de ceux qui prennent soin des personnes fragiles, des personnes handicapées des personnes en fin de vie est opposée au projet de loi. Moi-même qui ai accompagné de très nombreuses personnes en fin de vie, plus de 250, j'ai été confronté à cette question. Certains m'ont demandé l'euthanasie. Je n'ai pas dit non, j'ai juste multiplié les visites et j'ai demandé au personnel soignant de faire de même. Quelques jours après, la totalité des patients me demandait d'oublier ce qu'ils m'avaient dit, qu'ils allaient beaucoup mieux. Si la future loi passe, ils ne pourront plus faire cette expérience de fraternité.*

*Par ailleurs, le signal que nous donnons est désastreux. La responsabilité de protéger toute vie repose sur l'Etat, sur notre système de santé. Elle reposera désormais sur les malades eux-mêmes. Quelle responsabilité ? Quel choix, impossible à faire, et quelle pression pour ces personnes qui sont déjà fragiles. J'ai visité tous les EHPAD de mon département, et je peux vous dire que les personnes âgées sont très nombreuses à me confier qu'elles sont prêtes à disparaître. Si c'est pour le bien de la société, si la société ne veut plus d'elles. Elles sont prêtes à mourir, non pas parce qu'elles souffrent de la vieillesse ou de la maladie, même si c'est souvent le cas, mais parce qu'elles se sentent rejetées. C'est terrible ! Beaucoup de ceux qui sont favorables à la future loi ne connaissent pas la loi Cleys-Leonetti, qui permet à ceux qui sont en fin de vie, qui souffrent, de demander la sédation profonde et continue. Leurs souffrances sont soulagées, c'est le but de cette sédation, et la conséquence, c'est qu'ils meurent en s'endormant, paisiblement. Tous ceux qui veulent une fin de vie paisible ont déjà la réponse dans cette loi, dans le développement des soins palliatifs. 20 % de nos concitoyens n'y ont pas droit. L'humanité, la fraternité exige de nous que nous nous battions pour que tout le monde ait accès aux soins palliatifs, que tout le monde puisse être accompagné dans sa fin de vie, paisiblement, humainement, fraternellement. Le problème qui pousse certains à voter une nouvelle loi n'est pas une question d'humanité, l'humanité est déjà dans la loi Cleys-Leonetti, mais c'est une question de finances ; alors je pose la question: quelles sont les priorités ? La vie humaine qui n'a pas de prix ? Ou des considérations économiques qui deviendront rapidement vénales ? Je demande à tous les fidèles de supplier leurs parlementaires de ne pas voter cette loi.*

*+Emmanuel Gobilliard, évêque de Digne*

